

Mairie de Valsonne

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 février 2015

Par convocation en date du 28 janvier 2015, le Conseil Municipal de Valsonne s'est réuni le vendredi 6 février 2015 à 20h30.

Etaient présents : L'ensemble des membres du conseil excepté Franck Tricaud excusé.

Ordre du jour :

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance ;
- ✓ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 décembre 2014 ;
- ✓ Convention de mise à disposition du personnel communal pour entretien de la voirie communautaire ;
- ✓ Convention d'intervention du service de Conseil en énergie partagé du SYDER ;
- ✓ Demande de subvention dans le cadre du contrat pluriannuel avec le département du Rhône ;
- ✓ Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet « Horizon Bleu 2016 » auprès de la Fédération Française de Football pour la création d'un « club house » et la mise en conformité des vestiaires ;
- ✓ Convention de participation des communes de Dième et Saint Appolinaire aux frais de fonctionnement de l'école ;
- ✓ Décisions prise par le Maire dans le cadre de ses délégations ;
- ✓ Questions et informations diverses.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Marc Tamain est désigné secrétaire de séance.

2. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 décembre 2014

En introduction, Mr le Maire fait les précisions suivantes :

- Rencontre le 20 janvier 2015 avec le Sous-Préfet sur les projets Eoliennes et carrière
- Le permis de construire de EDF Energie Nouvelle a été déposé le 24 décembre 2014
- Le Bail avec la SEMCODA a été modifié selon les remarques de C. Dutraive. Durée portée à 52 ans
- Fin janvier 2015, réception du courrier de la Préfecture autorisant l'utilisation du bâtiment (Ets Michel) suite à l'arrêt de l'activité galvanoplastie et déclassement

du bâtiment en catégorie ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement).

- Suggestion de faire un courrier à la fédération de la chasse indiquant qu'il y a de moins en moins de dédommagement en cas de dégradation par les sangliers

A l'issue de ces précisions, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents approuve le compte rendu.

3. Convention de mise à disposition du personnel communal pour entretien de la voirie communautaire

Mr le Maire présente la convention et précise que du fait de cette mise à disposition une indemnisation de 12 103 euros sera reversée à la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, donne pouvoir au Maire pour signer la convention.

4. Convention d'intervention du service de Conseil en énergie partagé du SYDER

Mr le Maire présente la convention et précise que ce service sera gratuit pour la commune.

Sophie Biacabe indique qu'elle ne voit pas l'utilité d'une telle convention. Marc Tamain indique que ce service même s'il n'est pas directement facturé à Valsonne est de toute façon pas gratuit et que d'année en année les coûts augmenteront. Un débat a lieu.

Le Conseil Municipal, donne pouvoir au Maire pour signer la convention. 11 votes pour, 3 contre (Sophie Biacabe, Michèle Collin, Marc Tamain).

5. Demande de subvention dans le cadre du contrat pluriannuel avec le département du Rhône

Mr le Maire présente le plan-pluriannuel présenté et préparé lors de la réunion de travail du conseil réunie dans son ensemble. Le Maire précise que la commune bénéficie d'un « droit de tirage de subvention » annuel d'environ 58 K€, soit 174 K€ sur trois ans. Le détail du plan ce trouve en annexe 1 du présent compte rendu.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, approuve le plan dans sa globalité.

6. Demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet « Horizon Bleu 2016 » auprès de la Fédération Française de Football pour la création d'un « club house » et la mise en conformité des vestiaires

Mr le Maire indique que dans le cadre de l'euro 2016, la Fédération Française de Football subventionne des projets. Les subventions susceptibles d'être perçues sont les suivantes :

- Club House : subvention de 50 % des dépenses avec une subvention plafonnée à 40 000 euros
- Vestiaire : subvention de 20 % des dépenses avec une subvention plafonnée à 20 000 euros.

Le budget global est estimé à environ 150 000 euros de dépenses.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, approuve, la préparation d'un tel projet et la demande de subvention.

7. Convention de participation des communes de Dième et Saint Appolinaire aux frais de fonctionnement de l'école

Mr le Maire indique que le coût de fonctionnement de l'école par élève s'élève à environ 780 euros comprenant fourniture scolaire, frais de photocopie, matériel scolaire hors entretien du bâtiment et chauffage. Ce montant est élevé et il est difficile de demander à ces communes ce prix.

Il est proposé que la convention prévoie une participation de 500 euros par élève.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, donne pouvoir au Maire pour signer la convention.

A l'issue du vote Michèle Collin fait une présentation du bilan des activités périscolaires du 1^{er} trimestre. Très bon début, bonne fréquentation. Un projet avec les pompiers au 3^{ème} trimestre est en cours de préparation pour que ces derniers fassent une intervention sur la sécurité.

L'activité périscolaire devrait être financièrement à l'équilibre sur l'année scolaire.

Enfin, une réflexion doit être menée pour voir ce qui est possible à terme de faire avec les autres communes.

8. Décisions prise par le Maire dans le cadre de ses délégations

Mr le Maire indique qu'il a accordé deux Permis de Construire au Berthier et une déclaration préalable à la Raie.

9. Informations et questions diverses

a) Circulation au Berthier

Georges Dumas indique qu'un camion lui a arraché une partie du toit.

Avec de nouvelles constructions la circulation va s'accroître

Mr le Maire indique qu'une réflexion doit être menée sur ce sujet.

b) Circuit Randoland

Information est donnée que ce circuit est ouvert depuis hier et disponible auprès du syndicat d'initiative de Tarare et sur internet.

Le Maire remercie Sandrine Vadrot Morel pour le travail d'accompagnement réalisé.

c) Informations diverses

Mr le Maire indique :

- que dans le cadre de la COR les offices de tourisme du Pays de Tarare, du pays d'Amplepuis Thizy et de la Haute Vallée d'Azergues devraient fusionner
- que le pouvoir de police lui a été rétrocédé par la COR sur les voiries communautaires et l'habitat

- la COR travaille sur un nouveau programme local de l'habitat et dans ce cadre Valsonne a identifié 30 logements
- qu'une réunion est fixée au 18 février 2015 pour relancer le PLU

d) Commerçants

Georges Dumas indique qu'une réunion a eu lieu le 15 janvier 2015. 8 personnes présentes. Globalement très satisfaites avec un seul point noir les places disponibles de stationnement.

e) Règlement de la salle des fêtes

Mr le Maire fait un rappel au règlement de la salle des fêtes

f) Syndicat des eaux

Georges Dumas indique qu'une réunion a eu lieu à laquelle il a assisté. Il en ressort que le prix de l'eau va augmenter dans les années futures. Une programmation de 150 mètres de travaux vers les Grand Planche est prévue

g) Réunion préfecture

Georges Dumas indique qu'il a assisté à une réunion en Préfecture avec les services de gendarmerie.

Les cambriolages sont en progression et qu'ils interviennent souvent vers 16H

Un référent devra être choisi et désigné ayant pour rôle d'informer la gendarmerie sur tous évènements suspects.

h) Divers

Louis Vial indique que dans la traversée du village il y a un certain nombre de trous et notamment vers l'ancienne poste

Denis Duperray évoque le stationnement anarchique dans le village

Michèle Collin fixe la prochaine commission jeune pour étudier les devis pour la réhabilitation des jeux du verger

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.

Fait à Valsonne, le 13 février 2015,

Le secrétaire de séance

Le Maire

Marc Tamain

Patrick Bourrassaut

Annexes

Annexe 1 : Plan pluriannuel